



Accueil de loisirs
Sans Hébergement
De ROCHECORBON

Projet pédagogique
Accueil périscolaire
Sur les temps du matin et du soir
2021/2022

Sommaire

I- Les modalités de vie et l'accueil des enfants

- 1 – Présentation de la structure
- 2 – L'accueil des enfants

II - Les objectifs pédagogiques

- 1 – Les objectifs généraux
- 2 – Les objectifs opérationnels

III - Une journée à l'ALSH

- 1 – Le matin
- 2 – L'après midi

IV - Les locaux et le matériel

- 1 – Les locaux
- 2 - Le matériel

V - L'équipe pédagogique

- 1 – Le rôle du directeur
- 2 – Le rôle de l'animateur
- 3 – Les interdictions

VI – L'évaluation

- 1 – Evaluation enfants / animateurs
- 2 – Evaluation Animateurs / directeurs
- 3 - Evaluation parents / animateurs / directeurs

VII – Conclusion

Annexe : Consignes de sécurité.

Le projet vise à déterminer les objectifs pédagogiques et les moyens mis en œuvre par l'équipe d'animation au sein de l'accueil de loisirs de Rochecorbon.

Respecter les rythmes de vie des enfants, être à l'écoute et sécuriser l'accueil de l'enfant, sont les bases des actions pédagogiques de l'accueil de loisirs de Rochecorbon

L'arrivée de 7h30 à 8h50

C'est un accueil échelonné, il permet aux animateurs d'accueillir les enfants dans le calme et les parents. C'est un moment de communication privilégié entre l'animateur et les parents.

Durant cette période, des jeux libres sont proposés aux enfants : dessins, jeux de société, coin lecture, jeux de construction, séance d'éveil corporel...

Ce qui donne une certaine autonomie à l'enfant et contribue à la socialisation de ce dernier. Il sera demandé à tous les enfants de ranger les salles avant de se rendre à l'école ou le soir à son domicile.

Le départ de 16h30 à 18h30

La famille ou personne autorisée vient chercher l'enfant à l'ALSH (une signature de départ sera demandée à la personne prenant l'enfant en charge). L'enfant peut être autorisé par un parent à partir seul (décharge obligatoire).

Un cahier « cahier info » sera fourni à chacun des groupes afin d'inscrire les problèmes éventuels et informations diverses.

L'accueil du matin et du soir est un moment privilégié entre les parents, les enfants et les animateurs. Les parents et l'enfant doivent impérativement venir voir l'animateur.

C'est un véritable échange, un recueil d'informations concernant le bien être de l'enfant.

C'est une phase importante qui influencera le déroulement de la journée et l'encadrement des animateurs sur les enfants.

Divers

Une caisse « de vêtements égarés » sera mise en évidence dans la salle commune ainsi que sous le préau de l'école élémentaire.

II – LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

1 – Les objectifs généraux

L'accueil de loisirs est un espace où l'enfant continue son apprentissage de la vie et de la collectivité.

C'est pourquoi, l'ALSH répondra tout au long de l'accueil à ses différents besoins, que cela soit sur le plan social, éducatif, culturel et sanitaire.

Il faut que chaque animateur prenne conscience que les enfants sont tous différents de par leur éducation, leur culture, leur caractère, parce qu'ils n'évoluent pas tous au même rythme. L'équipe s'attachera à mettre en place des éléments pour permettre à chacun de construire ses repères dans l'espace et le temps, de créer des relations avec toutes les personnes enfants et adultes.

Les objectifs du projet pédagogique doivent être adaptés et correspondre aux besoins, aux envies de chacun. Il s'agit de favoriser des actions où les enfants sont partis prenants, de diversifier au maximum le choix des activités afin de mieux répondre aux attentes de chacun.

2 – Les objectifs opérationnels

L'objectif opérationnel correspond à la question : « comment apporter un savoir » qui répond aux besoins de chaque enfant en proposant des animations variées avec des méthodes qui peuvent être : ludiques, didactiques, par recherche individuelle ou collective via internet ou d'autres sources. Toutes ces méthodes permettent aux enfants de découvrir et de développer l'imagination et la créativité, l'écoute et le respect de soi et des autres. Il va de soi que des consignes doivent être données au préalable.

L'animateur aura un rôle important dans la manière de communiquer et de porter le projet d'activité, mais également dans sa façon de mener son animation. Bien connaître son animation et la maîtriser.

Les besoins :

Le jeu / le ludique :

Pour qu'un enfant trouve sa place dans un groupe plusieurs méthodes peuvent être utilisées, mais le jeu est certainement la méthode la plus appropriée pour les enfants accueillis en accueil de loisirs. L'enfant se retrouve dans une dynamique de groupe avec des règles bien précises. Il peut se mettre en avant en tant qu'individu et de manière spontanée.

Le jeu répond également au besoin physique de l'enfant. Il peut évacuer toute son énergie durant des jeux sportifs ou encore se reposer, se concentrer selon le jeu proposé que le jeu soit en intérieur ou en extérieur.

Quelques exemples :

Jeux calmes : jeux de société, pédagogique, de construction...

Jeux sportifs : sports collectifs : football, basket, jeux de passes, relais...

Jeux de motricité : parcours, relais.

La créativité, l'exploration et la découverte :

Durant l'accueil, l'enfant doit pouvoir satisfaire ses besoins de créativité, d'exploration et de découverte.

Différents ateliers sont proposés aux enfants ex : création de bijoux, les ateliers de Noël, ateliers couture, animations suivant les saisons....

La sécurité physique et morale

-la sécurité physique :

L'animateur veillera à ce que les enfants se soumettent aux règles de sécurité en vigueur (ex. circuler calmement dans les couloirs, ne pas sauter ou marcher sur le muret de l'école...). Que cela soit dans la structure, à l'extérieur de la structure, ou pendant des activités. Le responsable du groupe devra avoir sur lui les fiches sanitaires correspondantes aux enfants ainsi qu'une trousse à pharmacie complète.

Il veillera également à la fermeture des portes d'entrées afin qu'aucun individu ne puisse pénétrer dans le bâtiment sans autorisation ou qu'un enfant parte sans adulte ou sans autorisation seule.

- la sécurité morale :

L'échange et la relation qu'entretiendra l'équipe d'animation et l'enfant seront primordiales pour le bien être de l'enfant. Ainsi, il pourra se confier plus facilement et se sentir plus à l'aise dans le groupe.

L'hygiène

Les règles d'hygiène seront respectées tout au long de l'accueil aussi bien par les enfants que par le personnel encadrant.

- passage aux toilettes régulier dans la journée, se soumettre aux différents protocoles sanitaires,
- lavage des mains régulièrement après les activités, avant et après la restauration.

La prise de médicaments n'est possible que sur prescription médicale. Seul un responsable pourra les administrer.

Les échanges avec les autres

Les chants, les jeux, les repas, les activités artistiques, le sport, la collectivité permettent à l'enfant d'échanger, de communiquer avec les autres et par conséquent, de s'affirmer, de prendre confiance en soi.

Le respect

L'équipe d'animation veillera à ce que l'enfant:

- apprenne à gérer son agressivité, qu'elle soit verbale ou physique,
- prenne soin du matériel et des locaux mis à sa disposition (rangement, propreté...),
- respecte l'environnement qui l'entoure (pas de papier au sol, pas de gaspillage d'eau...) Attention 2 types de poubelles (une pour les déchets ménagers et une autre pour : le papier, carton, plastiques... respecter le : tri voir photos sur les poubelles cette sensibilisation peut être à elle seule une thématique d'animation .
- respecte les règles de la vie quotidienne,
- accepte les règles de vie de l'accueil de loisirs, les règles des jeux, les règles sociales,
- respecte les autres personnes en acceptant les différences.

III – UNE JOURNEE A L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT :

1 – le matin de 7h30 à 8h50 l'enfant est accueilli, il a la possibilité de choisir d'adhérer ou pas à un atelier, à des jeux collectifs ou jeux de société.

2 – le soir : de 16h30 à 18h30 Les enfants sont accueillis dans la salle de motricité de l'école pour les maternelles puis selon la météo, le goûter est pris dans la cour de l'école à la Terrasse où des jeux et activités seront proposés.

Pour les enfants d'élémentaire, ils sont accueillis dans une salle donnant directement sur la cour d'école et un préau. Un appel est effectué puis les enfants prennent leur goûter. Des animations seront proposées à la suite.

IV LES LOCAUX, LES ESPACES EXTERIEURS ET LE MATERIEL

1 – les locaux

Pendant le séjour plusieurs espaces vont être utilisés.

Les locaux principaux :

ALSH « la Terrasse » » 7h30 à 8h Accueil des enfants (2 ans scolarisés) 3 à 13 ans,
8h à 8h50 (8h/8h15 APC) Accueil des enfants de maternelle,
16h30 à 18h30 Les enfants de maternelle sont accueillis,
18h à 18h30 Accueil des enfants (2 ans scolarisés) 3 à 13 ans.

« Groupe scolaire » 8h à 8h50 accueil des enfants scolarisés CP au CM2
Ecole Philippe Maupas idem le soir de 16h30 à 18h.

Espaces extérieurs :

- cours de l'école primaire et maternelle

2 – le matériel

Le matériel utilisé sera varié.

- matériel éducatif : jeux de société et de construction, peinture feuilles, ciseaux...
- matériel sportif : ballons, cerceaux, raquettes de tennis, badminton, petits vélos (maternelle uniquement)
- matériel de premiers secours : **trousse à pharmacie présente dans chaque bâtiment et à chaque déplacement + un mini registre afin d'inscrire les soins réalisés.**
- mobilier : il sera adapté à l'âge de l'enfant.

Les locaux et le matériel utilisés répondent aux besoins de l'enfant et contribuent à son épanouissement et à son bien-être.

V – L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

L'équipe est composée :

- une directrice (BEATEP)
- 2 directeurs adjoints (une personne diplômée BAFD et 1 personne en-cours BAFD)
- animateurs diplômés ou pas (respect de la réglementation de la DDSCS)
- un agent d'entretien

1 – Le rôle du directeur (Mme Guerche Sylvie – Mme Ribéiro Nadège – Mme PeltierCharlène)

Un rôle de médiateur

- entre l'accueil et la mairie
- entre les enfants et les animateurs
- entre les parents et les animateurs

Un rôle éducatif

Il doit veiller au bon développement et au rythme de l'enfant.

Et par conséquent veiller à ce que l'activité proposée par l'animateur soit adaptée à l'âge de l'enfant

Un rôle formateur

Il accompagne son équipe d'animation dans leur projet.

Il évalue son équipe et ses stagiaires (proposer des outils d'évaluation)

Un rôle administratif et gestionnaire avec la mairie

Il doit gérer l'accueil.

Il doit veiller à ce que la sécurité soit bien respectée sur l'accueil de loisirs.

Il doit veiller à ce que le nombre d'animateurs soit respecté par rapport au nombre d'enfants :
(Validation du PEDT 10 juillet 2019)

- 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 18 enfants au-dessus de 6 ans.

Un rôle organisationnel

Conseiller et soutenir une équipe techniquement, dans la préparation et le déroulement de ses activités.

Il doit veiller à ce que son équipe respecte le rythme de l'enfant.

Il doit gérer le temps sur l'accueil de loisirs (respect des horaires, prévenir des retards éventuels) ainsi que l'emploi du temps de son équipe.

Un rôle relationnel

Il doit faciliter la gestion d'un groupe que cela soit avec les enfants ou avec son équipe d'animation.

Veiller à la bonne entente de son équipe et éventuellement régler les conflits internes.

Etre attentif aux enfants / aux animateurs/ aux parents.

Il doit être disponible pour les enfants, les parents et son équipe d'animation.

2- Le rôle de l'animateur (l'animateur est sous la responsabilité du directeur)

L'animateur est le référent pour l'enfant, il doit être responsable et respectueux des règles.

Un rôle d'encadrant

Il entourera et guidera l'enfant tout au long de l'accueil.

Il sera bienveillant, à l'écoute de tous les enfants.

Il doit respecter le rythme de vie de l'enfant en proposant des activités adaptées à l'âge de l'enfant.

Il contribue au bien être de l'enfant sur le plan matériel et affectif tout en sachant garder la bonne distance professionnelle.

Il favorisera son apprentissage en collectivité / vie en groupe.

Il propose un projet d'activités qui permet à l'enfant d'être au centre de l'action, l'enfant fait des choix, il gère ses activités.

Un rôle sécurisant

Il veillera à ce que l'enfant respecte les consignes de sécurité et les règles de la vie quotidienne.
Il veillera à la bonne entente de son groupe. En cas de tensions, de conflits ou d'accidents il devra en faire état auprès du directeur.
Il ne doit pas prendre parti en cas de litige, il doit rester neutre.
Il devra prendre connaissance des fiches sanitaires de chaque enfant dès le lundi matin afin d'être informé des contres indications médicales éventuelles ou recommandations des parents.

3 – Les interdictions

La consommation de tabac et d'alcool est interdite durant les heures de travail.
Le téléphone portable personnel ne sera utilisé qu'en dehors des heures de travail afin de ne pas perturber l'encadrement des enfants. Il pourra être exceptionnellement utilisé avec l'accord du directeur lors de situation bien précise (sortie, accident...)
Il est demandé à chaque animateur d'avoir un langage respectueux et courtois envers les enfants et les adultes.
Ils doivent faire remonter à la hiérarchie tous changements, comportements, propos inhabituels d'un enfant...
L'animateur doit respecter les horaires qu'ils lui sont donnés (arriver 5 à 10 minutes avant son embauche). Lorsque l'animateur est en surnombre par rapport au nombre d'enfants, il devra préparer ses activités pour le lendemain ou procéder à du rangement.

VI – L'EVALUATION

L'évaluation repose sur 3 critères :

- le savoir
- le savoir être
- le savoir faire

1 – L'évaluation enfants/animateurs :

En fin de période : l'animateur fera le bilan des activités ou ateliers proposés avec les enfants afin de recueillir leur impression, leur ressenti...
Le thème : était-il intéressant ? / adapté à la tranche d'âge ?
Les activités proposées durant la période ont- elles permis aux enfants d'apprendre quelque chose (savoir) ?
La méthode d'animation a-t-elle permis aux enfants d'être en situation d'acteur ? D'écoute ?
L'enfant a-t-il fait des recherches ?
Les relations dans le groupe étaient-elles bonnes ? Y a t il eu des rivalités ? Des tensions...Pourquoi ?

2 – L'évaluation animateurs/directeurs :

Un outil d'évaluation sera proposé aux animateurs, celui-ci permettra d'avoir une réflexion sur le rôle de l'animateur en tant qu'encadrant d'un groupe d'enfant mais aussi de se situer dans l'équipe d'animation.
L'évaluation des activités menée durant la semaine permettra aux animateurs de voir les points positifs et négatifs dans la façon par exemple d'amener un thème, une idée, un jeu...
Thème suivi oui / non ? Pourquoi ?

Cette évaluation permettra de faire le point sur les consignes de sécurité (circulation en extérieur, présence dans les pièces, ne pas mettre en danger les enfants...)

3 – L'évaluation parents/animateurs/directeurs :

La communication fonctionne-t-elle bien ?

Parents/animateurs communiquent-ils ensemble ?

Les inscriptions : sont-elles respectées ? L'accueil est-il prévenu en cas d'absence ?

Quelles sont les améliorations à apporter ?

VII – CONCLUSION

Durant tous les temps d'accueil, l'équipe d'animation veillera à l'épanouissement, au bien être de l'enfant et respectera son rythme et ses besoins.

L'enfant évoluera dans un espace adapté à son âge,

Les activités doivent être diverses (sports, découvertes, activités manuelles...),

L'enfant devra respecter : les règles de vie du groupe, le personnel, le matériel et les bâtiments.

Le projet pédagogique est une trame de travail qui doit être respectée et suivie au plus près. Il permet aux animateurs de se référer : méthode de travail, réflexion sur le rôle de l'animateur dans ses méthodes de travail, sur le développement de l'enfant par rapport aux besoins physiques, émotionnels, langage...